

# POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



## CONTACTEZ-NOUS



03.83.55.60.13



<https://daunot-stleon9.fr>



[responsable.cfa@cdfs19.fr](mailto:responsable.cfa@cdfs19.fr)



10 Boulevard Georges  
Clemenceau, 54000 Nancy

**NOS +**



- Une étroite collaboration avec les entreprises tout au long de l'apprentissage
- Un suivi personnalisé et continu des apprentis en formation et en entreprise

# GUIDE ENTREPRISE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

par le Centre de Formation Daunot



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Le Centre de Formation Daunot est habilité aux titres  
des qualifications et actions de formation  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



# COMMENT RECRUTER EN ALTERNANCE ?

## LE CENTRE DE FORMATION DAUNOT VOUS EXPLIQUE TOUT !

### QUI ?

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans révolus.

### QUOI ?

**Le Centre de Formation Daunot établit les documents administratifs pour vous :**

- Le contrat de travail (= CERFA) signé entre l'entreprise et l'apprenti et visé par le CFA pour la durée du cycle de formation (entre 1 et 3 ans)
- La convention de formation signée entre l'entreprise et le CFA
- La transmission des documents à votre OPCO (si droits ouverts)

### QUAND ?

Embauche d'un Apprenti possible de 3 mois avant le début de la formation jusqu'à 2 mois après. (CDD).

Le contrat doit courir jusqu'à la fin des épreuves au minimum.

### COMMENT ?

Rythme d'alternance entreprise / CF selon les formations

Période d'essai de 45 jours (de travail en entreprise)

# COMBIEN ?

Salaire apprenti 2024 basé sur % SMIC\* (1766,92 €)

	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année du contrat	27% SMIC 477€	43% SMIC 760€	53% SMIC 936€	100% SMIC 1766€
2 <sup>ème</sup> année du contrat	39% SMIC 689€	51% SMIC 901€	61% SMIC 1078€	100% SMIC 1766€
3 <sup>ème</sup> année du contrat	55% SMIC 972€	67% SMIC 1184€	78% SMIC 1378€	100% SMIC 1766€

\*ou SMC selon la convention collective

Une **aide unique de 6000 €** est versée par l'Etat à l'entreprise qui embauche un apprenti (contrat signé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024) pour la **première année du contrat.**

# PAR EXEMPLE

Embauche d'un apprenti de 19 ans pour un contrat d'un an:

Salaire brut mensuel = 43 % \* 1766.92 = 760 €

Aide de 6000 € versée par mois = 500 €

Reste à charge : 760€ - 500€ = 260 €

**Les OPCO proposent des simulateurs de coûts sur leurs sites.**